

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR SELON VOTRE SITUATION FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE :

ETAT CIVIL – SITUATION FAMILIALE

- Marié(e) : livret de famille.
- Veuf (ve) : certificat de décès ou livret de famille.
- PACS : attestation d'enregistrement du PACS.
- Divorcé(e) ou séparé(e) : extrait du jugement, de l'ordonnance de non-conciliation ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, prononcé de mesures d'urgence par le juge ou autorisation de résidence séparée ou déclaration judiciaire de rupture de PACS.
- Carte nationale d'identité recto-verso pour chacune des personnes majeures à loger.
- Titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère qui ne sont pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, d'un autre état membre de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Helvétique (arrêté du 15 mars 2010).
- Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial.

DOMICILE ACTUEL

- Si vous êtes locataire(s) : 3 dernières quittances de loyers (originaux) ou attestation de votre bailleur indiquant que vous êtes à jour dans le règlement de vos loyers et charges.
- Si vous êtes propriétaire(s) : acte de propriété, plan de financement.
- Si vous êtes hébergé(s) : attestation de la personne ou de la structure qui vous héberge (préciser la date de début d'hébergement).


RESSOURCES – SITUATION PROFESSIONNELLE

- Avis d'imposition ou de non-imposition N-2 (recto verso) pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement.
- 3 derniers bulletins de salaires.
- Notification droits ASSEDIC (3 derniers mois).
- Historique intérim (3 derniers mois).
- Contrat de travail (CDD, CDI, contrat d'apprentissage).
- Attestation de stage.
- Retraite ou invalidité : notification de pension.
- Indemnités journalières (bulletin de la CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie).
- Justificatif pensions alimentaires reçues.
- Justificatif bourse d'études.
- Notification des prestations sociales et familiales de la CAF ou MSA (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF...).

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Bureaux : 90, avenue Charles de Gaulle - BP 115 - 36002 CHATEAUROUX Cedex

ouverts de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

 02 54 60 20 00 Fax : 02 54 60 21 82 [www.opac36.fr](http://www.opac36.fr)

(SUITE AU VERSO) →







## AUTRES DOCUMENTS

- Carte d'étudiant.
- Engagement de caution (exclusivement pour les étudiants non boursiers).
- Assistante maternelle ou familiale : agrément.
- Jugement de tutelle ou curatelle.
- Certificat médical (demande pour raisons de santé).
- Certificat de grossesse.



EN CAS DE DIFFICULTE EVENTUELLE DANS LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT, N'HESITEZ PAS A CONTACTER NOS CHARGEES DE CLIENTELE :

### Locations CHATEAUROUX et agglomération castelroussine :

GUIBERT Armelle	 02.54.60.20.11	 <a href="mailto:aguibert@opac36.fr">aguibert@opac36.fr</a>
LEPRETRE Nathalie	 02.54.60.20.88	 <a href="mailto:nlepretre@opac36.fr">nlepretre@opac36.fr</a>
VANDENBROECKE Aurore	 02 54.60.20.58	 <a href="mailto:avandenbroecke@opac36.fr">avandenbroecke@opac36.fr</a>

### Locations autres communes du département :

COMBIER Nathalie	 02.54.60.21.68	 <a href="mailto:ncombier@opac36.fr">ncombier@opac36.fr</a>
MICHAUD Nathalie	 02.54.60.20.13	 <a href="mailto:nmichaud@opac36.fr">nmichaud@opac36.fr</a>
ROUVEIX Corinne	 02.54.60.20.12	 <a href="mailto:crouveix@opac36.fr">crouveix@opac36.fr</a>